

Construire une maison individuelle

Fiche conseil n°1

Série Urbanisme / Architecture / Paysage / Environnement



Direction Régionale des Affaires
Culturelles **Rhône-Alpes**

STAP

STAP 69

Service Territorial
de l'Architecture
et du Patrimoine

DRAC Ain
Ardèche
Drôme
Isère
Loire
Rhône
Savoie
Haute-Savoie

Construire n'est ni un acte neutre, ni un acte isolé. Construire, c'est ajouter un élément au paysage. Pour bien s'insérer dans un lieu, il est indispensable de porter un regard aux alentours et de prendre conscience de l'environnement bâti et paysager, de ce qui fait son intérêt et sa spécificité :

- Les caractéristiques du relief, de la végétation, les lignes fortes du paysage, l'ambiance colorée, le climat, l'exposition,
- Les modes d'implantation des voies, du bâti, le découpage des parcelles,
- L'allure du bâti traditionnel (les volumes, leur articulation, les modes de couverture, les proportions des baies, les matériaux, la coloration.....)

Le projet devra tenir compte de ces caractéristiques pour **respecter l'identité des lieux**, pour ne pas remettre en cause ou porter atteinte à un paysage qui se construit depuis des centaines d'années.

Le projet devrait s'imprégner du lieu et s'en inspirer alors que trop souvent la démarche est inverse. On "torture" un espace sans le regarder, pour y imposer en force un modèle inadapté.

Les effets de mode sont éphémères et banalisent notre paysage dans une uniformité d'aspect.



La nécessité d'élaborer un projet - l'architecture contemporaine

Aujourd'hui, la plupart des projets correspondent à des modèles passésistes d'inspiration néo rurale ou néo traditionnelle. On choisit sa maison comme un produit de consommation, déconnecté de son contexte.

Comment espérer dans de telles conditions que le projet soit adapté au site dans lequel il s'implante ? Où est la démarche de création et d'adaptation à vos besoins ? Est il raisonnable de choisir sa maison sur catalogue et de voir après si par hasard le terrain pourrait s'adapter à ce modèle ?

Une maison constitue souvent le projet d'une vie. Il paraît raisonnable pour la concevoir :

- de prendre le temps d'élaborer un projet et de voir mûrir les idées, en tenant compte du potentiel du lieu d'implantation, le choix d'une maison ne doit pas se réduire à l'acte de bâtir,
- de faire appel aux personnes qualifiées à même d'élaborer avec vous un projet particulier adapté à son époque et au lieu, au paysage, à l'environnement, au climat, à votre mode de vie, à vos besoins et à vos contraintes économiques. Les architectes diplômés sont là pour concrétiser vos projets et mener avec vous une vraie démarche de création.



A propos de l'architecture contemporaine : Pourquoi au XXIème siècle vit on dans de mauvaises copies de bâtiments anciens?

Pourquoi l'évolution de notre habitat a t'elle tant de mal à suivre l'évolution de nos technologies ?

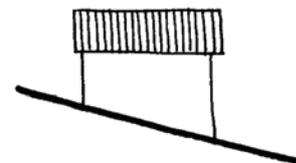
La création architecturale est à encourager pour enrichir et renouveler notre patrimoine tout en respectant nos paysages.

Le relief

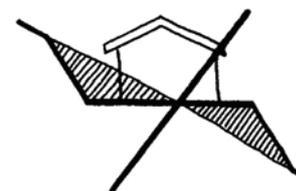
S'implanter harmonieusement nécessite de respecter la topographie du terrain naturel. **Il ne s'agit pas de remodeler un terrain en pente pour en faire une plate-forme mais d'adapter le programme à la pente.** Trop souvent encore, on voit fleurir des taupinières (maisons perchées sur des buttes de remblais), des enrochements cyclopéens (soit disant imitation des délicats murs en pierres sèches mais réel entassement anarchique de roches) autant d'aménagements qui défigurent le paysage.

Un projet qui nécessite des déblais et des remblais de plus de 50 cm est un projet inadapté au terrain. Il n'a pas été conçu en phase avec lui. **Regardez les maisons anciennes, elles nous montrent comment nos prédécesseurs arrivaient à adapter leur bâti à la pente.**

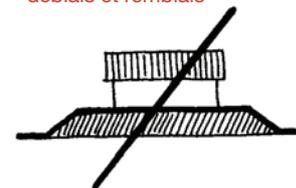
La pente du terrain peut conduire à adapter le programme (par exemple en prévoyant le garage le plus près possible de l'accès, pas nécessairement sous la maison).



Bâti suivant la pente



Bâti mal implanté générant déblais et remblais



Taupinière

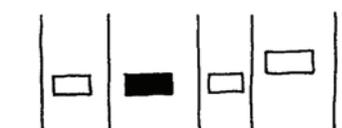
L'implantation

Le bâti traditionnel respecte généralement des modes précis d'implantation :

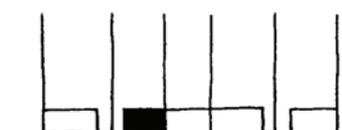
- Le bâti est parallèle ou perpendiculaire aux courbes de niveau
- Le bâti est parallèle ou perpendiculaire aux limites parcellaires,
- Le bâti est parallèle ou, plus rarement, perpendiculaire aux voies.
- Le bâti est souvent proche voire à l'alignement des voies.

Ces modes d'implantation ont dessiné au cours du temps des lignes fortes dans leur paysage. Il faut respecter cette logique sans la remettre en cause par des implantations égoïstes ou fantaisistes.

L'implantation conditionne aussi la longueur et la forme de la voie d'accès au garage. Souvent démesurées, ces voiries internes aux parcelles gaspillent le terrain et peuvent avoir un impact négatif sur la perception (on parle de maison qui tire la langue !!!)



Alignement



Continuité



Anarchie



Limiter la voirie interne

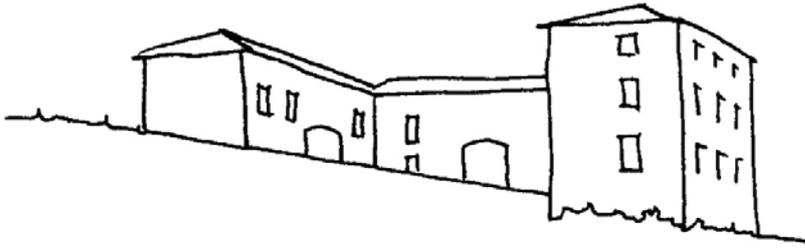
L'architecture locale

Les volumes

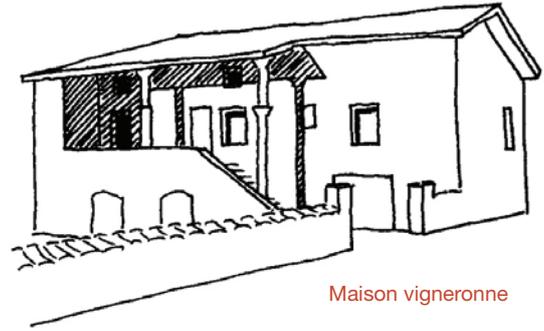
Elle se caractérise par la simplicité de ses volumes. Les fermes comme les maisons bourgeoises ou les maisons de ville présentent des volumes simples et massifs, même en cas de bâtiments importants. L'articulation des volumes respecte un plan orthogonal.



Maison bourgeoise



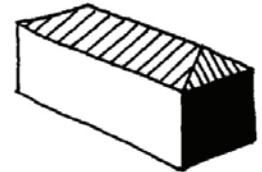
Ferme à cour carré



Maison vigneronne

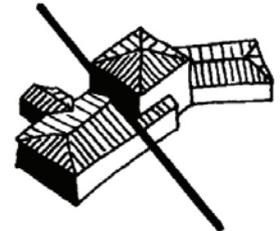
Aujourd'hui, la mode est malheureusement à la complexité. La taille des bâtiments a tendance à diminuer tandis que les volumes se multiplient et s'étalent selon des directions anarchiques.

On cherche à se démarquer de la banalité ambiante ou du voisin par des volumes compliqués ou le rajout de décors étrangers à la région.



Hier, la simplicité extrême du bâti local et des volumes imposants

Pour maintenir l'identité de nos paysages et lutter contre son uniformisation, sa banalisation, il convient de retrouver des volumes simples en accord avec le site.



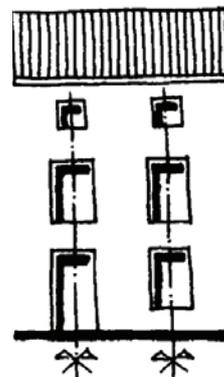
Aujourd'hui, l'explosion des petits volumes et la complexité gratuite

Les décors et les percements

Comme pour les volumes, la caractéristique de l'architecture locale réside dans la simplicité et la grande sobriété de ses façades. Les grands principes de composition des façades sont des lignes horizontales fortes, des percements réguliers ordonnancés sur des travées verticales. **Le traitement des détails est soigné** (fenêtres, portes, volets, forjets, ferronneries, peinture des menuiseries et éventuels décors de façades). **La qualité des matériaux** (pierre, enduit à la chaux, menuiseries peintes, toitures terre cuite) **assure la pérennité et la coloration de ce bâti.**

Aujourd'hui, cette simplicité est mise à mal par l'arrivée de décors faire-valoir (colonnades, frontons.....) et la complication des baies. Sur une même façade, on trouve souvent trois types de protection (volets, volets roulant, grille de défense) et n types de fenêtres différents.

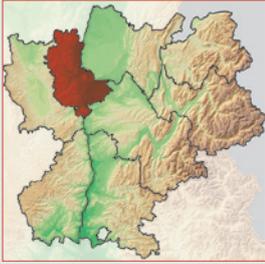
Cette escalade produit des projets hybrides et compliqués inadaptés au contexte.



La hiérarchie des percements, l'organisation par travée



La multitude des proportions et le recours à des références étrangères à la région



STAP 69

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône

Le Grenier d'Abondance - 6, quai Saint-Vincent - 69283 LYON cedex 01
Tél.: 04 72 26 59 70 – Fax : 04 72 26 59 89



Couleurs et matériaux

(voir également fiche sur le volet paysager)

Pour des raisons pratiques, les anciens construisaient leur bâtiment avec les matériaux qu'ils trouvaient sur place. On retrouvait les pierres du chemin sur les murs, la pierre de taille soulignait les encadrements, le sable colorait les enduits, la terre cuite donnait sa teinte aux tuiles..... **Ce mode de construction a créé un mimétisme de matières et de couleurs entre le paysage bâti et le paysage naturel, une espèce d'osmose et de continuité.**

Aujourd'hui de par la facilité du mode d'approvisionnement, une large gamme de matériaux est disponible. Il faut cependant garder en mémoire ces notions d'identité des lieux et d'insertion au paysage liées à des matières et des couleurs, de pérennité des bâtiments liées à la qualité des matériaux utilisés.



Les abords

Le projet trop souvent se limite aux quatre murs. Or construire, c'est aménager une part de paysage et cela nécessite une réflexion sur :

- **Les limites** : la clôture est la première façade du terrain sur la rue et le paysage (continuité d'un effet de mur ou transparence d'un grillage, retrouver une haie bocagère, traiter la transition de l'espace public à l'espace privé, l'accès à la parcelle),
- **Le traitement des voies,**
- **Le végétal,**
- **Les aménagements annexes** : terrasse, garage, abri de jardin, piscine, muret de soutènement.....

Tous ces éléments ont un impact sur la perception dans le paysage et il est nécessaire de sortir des stéréotypes réducteurs qui enlaidissent le paysage : cabane de jardin en bois ou en tôle posée au milieu du terrain, clôtures anarchiques de toute forme et toute couleur, haie de persistants (thuyas ou lauriers) formant des murs sombres dans le paysage sans rapport avec les haies champêtres.

Construire une maison individuelle

Fiche synthèse



Direction Régionale des Affaires
Culturelles **Rhône-Alpes**

STAP

STAP 69

Service Territorial
de l'Architecture
et du Patrimoine

DRAC
Ain
Ardèche
Drôme
Isère
Loire
Rhône
Savoie
Haute-Savoie

Prescriptions du STAP

Les demandes les plus courantes instruites par le STAP correspondent à des maisons dites traditionnelles mais qui en réalité transgressent le plus souvent les caractéristiques de l'architecture locale. Quelques unes de nos prescriptions pour améliorer leur insertion et les rapprocher du bâti local sont les suivantes :

- respect de la topographie du terrain naturel (déblai remblai limités à +/- 50cm),
- implantation des niveaux de sols le plus près possible du terrain naturel (y compris garage),
- simplicité des volumes et des toitures (toits à 2 pans voire quatre en cas de plan très rectangulaire permettant un faîtage long et de maison à étage),
- verticalité des ouvertures et bon ordonnancement des façades,
- volets sans Z, simplicité des ferronneries sans ventre ni croisillons, linteaux droits sans effets de cintre,
- qualité des matériaux (enduit taloché ou gratté, tuiles terre cuite de teinte rouge, menuiseries peintes),
- coloration (enduit proche des pisés locaux, menuiseries peintes de teinte neutre, retrouver les colorations locales),
- traitement des clôtures (haies bocagères en port libre, 1/3 de persistants maximum, utilisation des essences locales, portail simple en alignement de la clôture).

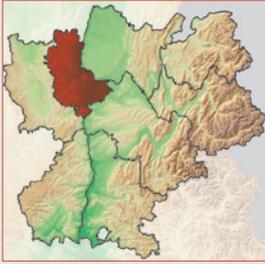
Au delà de ces prescriptions forcément réductrices, destinées à des maisons qui ne sont que des caricatures de projet et d'architecture, le STAP a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture. Nous encouragerons toujours les vraies démarches de projet et la création contemporaine.

Les dossiers de permis de construire

Le permis de construire est une étape de cette démarche de projet. Il doit permettre à la collectivité d'apprécier la nature précise de votre projet et sa capacité de bonne insertion au paysage. Trop souvent les dossiers sont incomplets, imprécis voire inutiles. Cela dénote un manque d'investissement des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'oeuvre dans le projet.

Quelques rappels :

- le volet paysager doit résulter d'un vrai travail d'insertion du projet au paysage et permettre d'apprécier le résultat (voir fiche sur le volet paysager),



STAP 69

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône

Le Grenier d'Abondance - 6, quai Saint-Vincent - 69283 LYON cedex 01
Tél.: 04 72 26 59 70 – Fax : 04 72 26 59 89

- un projet est conçu en couleur et précise les matériaux et couleurs prévus,
- l'aménagement des abords doit être également décrit (mouvements de terre, clôtures, plantations ...),
- le bénéficiaire du permis s'engage à réaliser sa construction conformément aux pièces déposées,
- l'ensemble des pièces du dossier de permis doit être cohérent et ne pas se contredire.

En espace protégé (abord de monument historique, site, secteur sauvegardé, zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager), il est conseillé de consulter le S.T.A.P. le plus en amont possible.

